Année 2021-2022

DÉCHARGE PARENTALE

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Age 6 ans révolus : ☐Oui ☐Non
Dossier complet : ☐Oui ☐Non
Date de relance.....
Date de réception de la décharge :
|__|__| |__|__| |__|__|__|__|

RÈGLE DE SÉCURITÉ DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES ALEOP

Le règlement précise « A la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par les parents ou toute autre personne, de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux. Par dérogation et sur présentation d'une décharge parentale, les élèves ayant 6 ans révolus pourront se rendre seuls à l'arrêt. ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

En complétant ce document :

- vous assumez l'en-ère responsabilité de ne pas faire accompagner votre enfant au point d'arrêt
- Vous certifiez que votre enfant a 6 ans révolus

OU RENVOYER LA DÉCHARGE ?

Vous devez renvoyer le document complété et signé à :

Communauté de Communes de Blain
Service Transports scolaires
29 route du château d'eau
44130 BLAIN

TOUTES LES MENTIONS SONT OBLIGATOIRES

L'ÉLÈVE

NOM : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : |__|__| |__|__| |__|__|__|__| N° DE DOSSIER ALEOP |__||__|__|__|__|__|__|__|

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : .....

COMMUNE DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

LE REPRESENTANT LÉGAL

Je soussigné(e), NOM : ..... PRÉNOM : .....

ATTESTE DECHARGER LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE, AINSI QUE LE TRANSPORTEUR, DE TOUTE RESPONSABILITE LIEE AU FAIT QUE JE FAIS LE CHOIX DE NE PAS ACCOMPAGNER MON ENFANT AU POINT D'ARRET DANS LE CADRE DU TRANSPORT SCOLAIRE.

ADRESSE : .....

CP |__|__|__|__|__| COMMUNE : ..... COMMUNE DÉLÉGUÉE.....

TÉL |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| PORTABLE |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

E-MAIL : .....

Fait à : ..... Le : .....

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont transmises aux services de la Direction des Transports et de la Mobilité de la Région Pays de la Loire pour gérer votre demande de subvention. Pour en savoir plus, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr rubrique mentions légales.

aleop.paysdelaloire.fr